

VILLE APAISÉE, QUARTIERS A VIVRE

Campagne 2023-2024



Juin 2023



VILLE APAISÉE, QUARTIERS A VIVRE

Campagne 2023-2024

Contexte:

1. Une campagne partenariale 2023-2024
2. Nous ne vivons plus la même ville et celle de demain sera encore différente
3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain
4. Rendre la ville attrayante, faciliter les changements de comportement
5. Solliciter les moyens d'apaiser la ville, actuels et à inventer
6. Agir pour soutenir le processus de résilience des territoires

1. Une campagne partenariale 2023-2024

Rue de l'Avenir, le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables et leurs partenaires,

organisent une campagne en faveur de la ville apaisée :

- Pour inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité de ses quartiers;
- Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.



2. Nous ne vivons plus la même ville et celle de demain sera encore différente

Avec la nécessité d'un processus de transition vers la « ville bas carbone » :

- Besoin de se mobiliser pour que la ville reste attractive et désirable;
- Qu'elle préserve la santé de ses habitants;
- Leur offre les services, les aménités et les espaces conviviaux qu'ils attendent.



2. Nous ne vivons plus la même ville et celle de demain sera encore différente

Face à l'augmentation générale des températures et des événements climatiques violents, aux tensions liées à la crise énergétique, à la diminution de la biodiversité et de la ressource en eau...:

imaginer et mettre en œuvre une ville adaptée aux besoins futurs des jeunes, des aînés et des générations futures



3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain

Apaiser la circulation :

- Le soutien aux mobilités motorisées, depuis plus de 60 ans, nous a rendus dépendants et a créé des comportements collectifs qui ne correspondent plus à nos ressources.
- La part des déplacements carbonés est une composante majeure des besoins en énergie, alors que nos quartiers pollués et bruyants perdent leur convivialité et leur rôle intégrateur.



3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain

Apaiser la ville

En ville, à toutes les échelles, petites villes, villes moyennes ou métropoles, il est possible de développer :

- D'autres modes de vie et de déplacement moins consommateurs d'espaces et de ressources;
- D'autres pratiques et la mutualisation de certains outils.



3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain

L'exemple de la « ville des courtes distances », ou « ville polycentrique » pourrait réduire la consommation d'énergie, en organisant un réseau de polarités comprenant à la fois logements, commerces, activités et services, reliées par des axes de transports collectifs et des voies express vélo.



3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain

Le report des trajets motorisés individuels vers la marche, le vélo et les transports collectifs, moyens de déplacement complémentaires et bénéfiques à la ville apaisée :

Un ensemble de conditions favorables pour :

- Préserver la santé des citadins;
- Redonner aux habitants le plaisir de vivre en ville.



3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain

La qualité de l'espace public et son partage plus équilibré, en tant que bien commun :

Des éléments déterminants:

- Du bien-être en ville;
- De l'animation urbaine;
- Du soutien des commerces et services de proximité.



3. Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain

La qualité de l'espace public et son partage plus équilibré, en tant que bien commun :

- Redonner goût et attrait à la vie en ville grâce à des rues, des places, des quartiers, des centres villes plus agréables;
- Apporter une réponse à la question de l'étalement urbain, sujet vital pour préserver la biodiversité et une alimentation durable et de proximité.



4. Rendre la ville attrayante, faciliter les changements de comportement

Les objectifs de la campagne :
créer et maintenir des quartiers à vivre

- Redonner à la ville sa qualité et son attractivité pour le bien-être de tous;
- Grâce à un espace public accueillant et disponible pour la pratique des mobilités actives et le renforcement des transports collectifs.



4. Rendre la ville attrayante, faciliter les changements de comportement

**Les objectifs de la campagne,
créer et maintenir des quartiers à vivre :**

- Rendre la ville accessible à ses habitants les plus vulnérables, enfants, seniors et personnes à mobilité réduite ;
- Prévenir les risques d'accidents de la circulation qui touchent particulièrement les piétons et les cyclistes.



4. Rendre la ville attrayante, faciliter les changements de comportement

Les objectifs de la campagne,
créer et maintenir des quartiers à vivre :

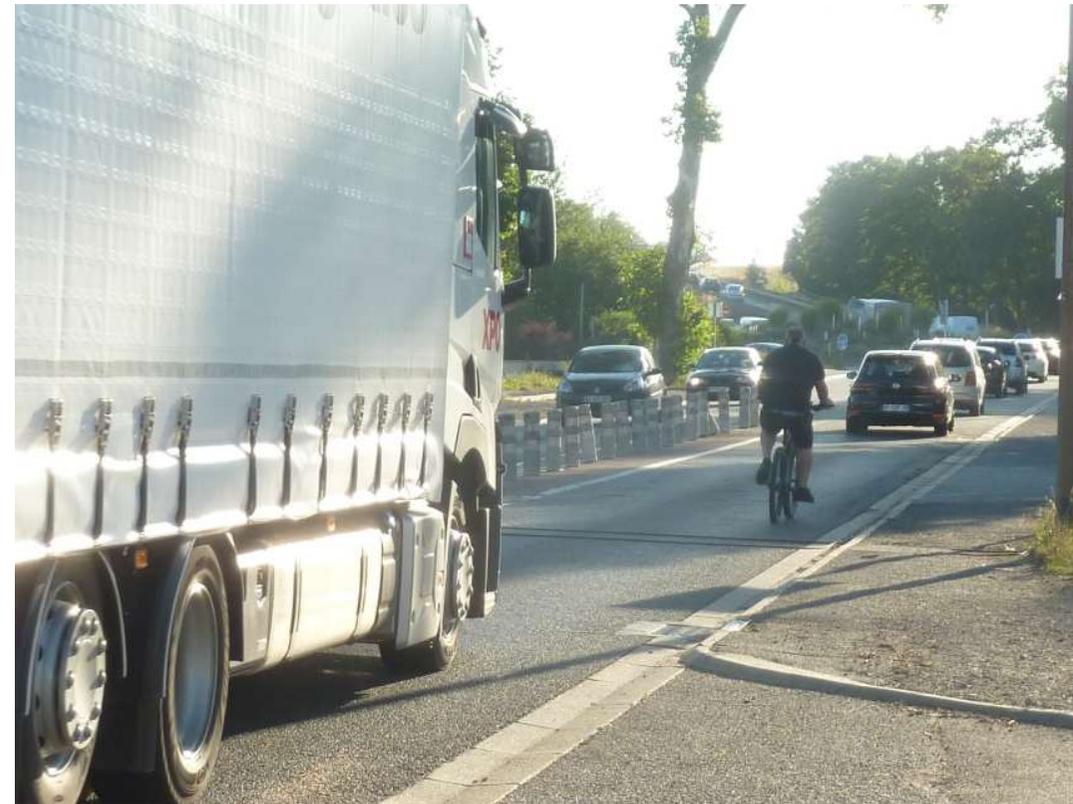
- Mettre en œuvre les outils contribuant à lutter contre le réchauffement climatique et la consommation d'espaces naturels.



4. Rendre la ville attrayante, faciliter les changements de comportement

**Les objectifs de la campagne,
créer et maintenir des quartiers à vivre :**

- Réduire les pollutions et nuisances qui affectent l'espace public, et notamment la pollution de l'air et le bruit dont les effets sur la santé sont de mieux en mieux documentés;
- Réduire la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité.



5. Solliciter les moyens d'apaiser la ville, actuels et à inventer

Porter une attention accrue à la qualité de l'aménagement des espaces publics:

- Matériaux de sol et entretien;
- Traitement des intersections;
- Redistribution des surfaces de voirie, en faveur des piétons et des vélos;
- Sanctuarisation des trottoirs;
- Limitation du mobilier urbain.



5. Solliciter les moyens d'apaiser la ville, actuels et à inventer

Privilégier le végétal dans les aménagements:

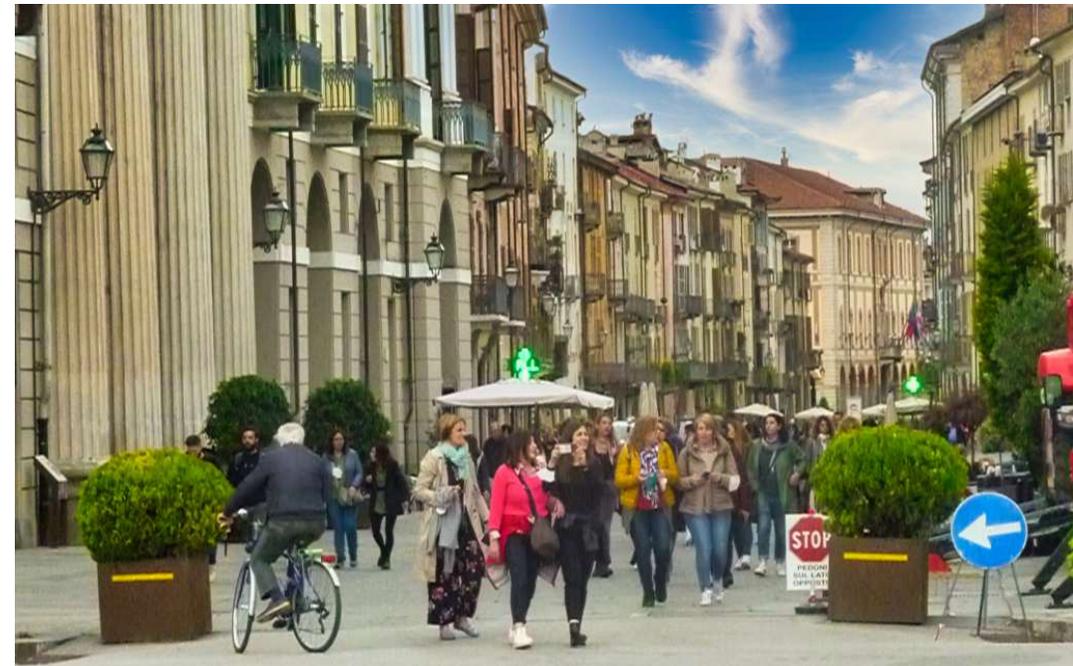
- Planter dès maintenant des arbres d'alignement à hautes tiges, qui serviront de climatiseur urbain;
- Choisir des matériaux drainants de couleur clair;
- Veiller à la perméabilité des surfaces de sol urbain.



5. Solliciter les moyens d'apaiser la ville, actuels et à inventer

Agir sur le nombre de voitures en ville :

- En proposant des alternatives;
- En adaptant les plans de circulation;
- En mettant en place des zones à trafic limité;
- En réduisant l'offre de stationnement.



5. Solliciter les moyens d'apaiser la ville, actuels et à inventer

Réduire la vitesse des voitures en ville:

- En généralisant la vitesse de 30km/h, sur la quasi-totalité des voies urbaines ;
- En maintenant le 50 km/h, de façon exceptionnelle pour les grandes artères.



6. Agir pour soutenir le processus de résilience des territoires

Il est demandé à l'État, aux Départements, aux Régions et aux parlementaires de :

- Soutenir, avec plus d'ambition, la réduction du nombre de véhicules et d'adopter une vitesse de référence de 30km/h en ville, avec exception possible pour les itinéraires des lignes de bus structurantes;
- Organiser la mise en œuvre d'appels à projets pour accompagner ces orientations, valoriser les bonnes pratiques et en évaluer les résultats;
- Orienter les dotations en faveur du vélo et de la marche, en portant une attention particulière aux villes petites et moyennes qui ont déjà engagé une démarche ambitieuse d'apaisement de la circulation automobile;
- Faire de l'apaisement de la circulation un facteur de bonification des aides.

6. Agir pour soutenir le processus de résilience des territoires

Les collectivités, en particuliers les villes petites et moyennes, seront destinataires :

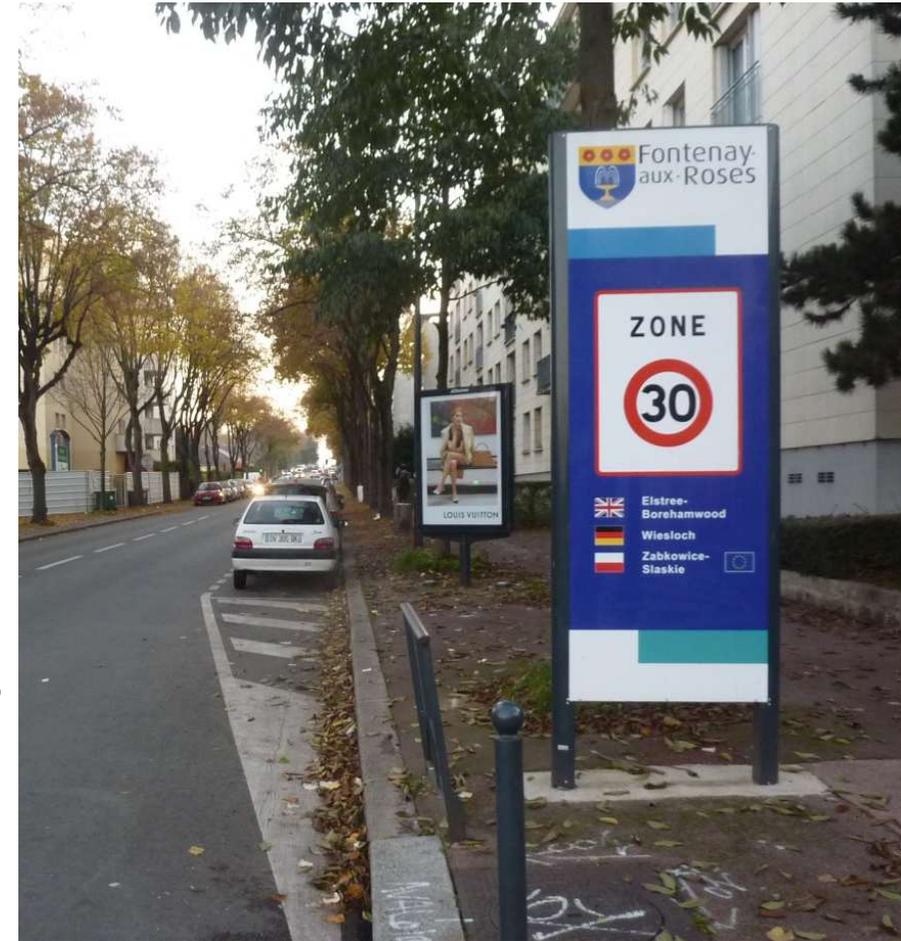
- Du manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre », à signer et à diffuser;
- De programmes de visites de villes qui mettent en place une politique d'apaisement;
- D'une information régulière sur les initiatives d'apaisement et de quartiers à vivre.



6. Agir pour soutenir le processus de résilience des territoires

Il est proposé aux collectivités locales, en particuliers les villes petites et moyennes, de :

- Faire respecter la réglementation concernant l'usage des trottoirs et la circulation des transports collectifs;
- Favoriser en milieu urbain les contrôles de vitesse et de stationnement illicite;
- Favoriser l'enjeu de l'apaisement des villes par les habitants, en associant les représentants des usagers et les associations à des commissions municipales « Espace public et mobilités actives ».



6. Agir pour soutenir le processus de résilience des territoires

Les actions en direction d'un public relais pour atteindre le grand public, comprendront :

- Une pétition à signer;
- La diffusion d'informations sur les quartiers à vivre;
- L'organisation d'une rencontre sur le thème « De la rue pour tous au quartier à vivre »;
- La mise en place de formations, en particulier à destination des collectivités et des associations locales.



Le Manifeste pour des villes apaisées et des quartiers à vivre

Les partenaires de la Campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » ont réuni dans un Manifeste un ensemble de recommandations à destination des pouvoirs publics pour rendre la ville attractive et faciliter les changements de comportements, accompagnées de 10 mesures concrètes.

L'objectif est que ce Manifeste puisse être soutenu et signé progressivement par le plus grand nombre possible de collectivités locales.



RUE DE L'AVENIR
CLUB DES VILLES & TERRITOIRES cyclables et marchables

**VILLE APAISÉE
QUARTIERS À VIVRE**
VERS LA VILLE DE L'AVENIR

**- 16 -
PAGES POUR
CONVAINCRE**

P.02 INTRO	Notre conviction
P.05 S'ENGAGER	Pourquoi s'engager pour la ville apaisée en 2023 ?
P.06 ARGUMENTAIRE 1	Une démarche de quartier pour apaiser la ville
P.08 ARGUMENTAIRE 2	Bien vivre dans son quartier
P.10 ARGUMENTAIRE 3	La réduction de l'excès automobile
P.12 ARGUMENTAIRE 4	Pour des villes et des villages à 30 km/h
P.14 ARGUMENTAIRE 5	Développer les alternatives principales et leur usage
P.16 10 MESURES	Pour des villes apaisées et des quartiers à vivre

Le Manifeste présente 10 mesures pour des villes apaisées et des quartiers à vivre ^{1/3}

Ces 10 mesures, adoptées dans un contexte d'accélération du changement climatique et de raréfaction des ressources, répondent à l'attente de nombreuses collectivités déjà engagées dans un processus de transition et aux aspirations des habitants.

1/ Rendre la ville accessible à ses habitants les plus vulnérables, enfants, seniors et personnes à mobilité réduite

2/ Mettre la pratique de la **marche** et du **vélo** et l'usage des **transports en commun** au **centre de l'organisation** de l'espace public

3/ Encourager le **développement des mobilités actives** en portant une attention accrue à la qualité des aménagements réalisés au profit de tous les usagers de l'espace public

Le Manifeste présente 10 mesures pour des villes apaisées et des quartiers à vivre 2/3

4/ Soutenir, avec plus d'ambition, la **réduction du nombre de véhicules motorisés et de leur vitesse** avec l'adoption :

- D'un cadre législatif et réglementaire pour les Zones à Trafic Limité
- D'une vitesse de référence de 30km/h en ville, le 50km/h constituant l'exception, de façon à améliorer la sécurité, réduire les nuisances et la consommation d'énergie

5/ Renforcer la place du végétal pour améliorer le bien-être en ville et lutter contre le réchauffement climatique

6/ Connecter les quartiers par des **axes structurants à l'échelle de l'agglomération**, en donnant la priorité aux transports collectifs et aux réseaux vélo à haut niveau de service, en organisant les continuités piétonnes au-delà des centres-villes

Le Manifeste présente 10 mesures pour des villes apaisées et des quartiers à vivre 3/3

7/ Préserver et développer les pôles de **commerce et de services de proximité** afin de lutter contre l'étalement urbain et développer la vie des quartiers

8/ Favoriser l'appropriation de l'enjeu de l'apaisement des villes par les habitants en **associant les représentants des usagers et les associations de protection de l'environnement** à des instances de concertation

9/ Améliorer la **santé** de toutes et tous en soutenant la pratique des modes actifs et en réduisant l'ensemble des pollutions existantes (atmosphérique, sonore, lumineuse)

10/ Agir pour que les règles régissant les droits et les obligations de chacun dans l'espace public soit connues de tous et de toutes à l'aide d'un **Code de la rue actualisé** et de campagnes de communication

Les premiers signataires du Manifeste pour des Villes apaisées et des quartiers à vivre

Rennes, Saint Brieuç, Vitré

Juin 2023



Annexes : Des arguments pour convaincre

Introduction : **Pourquoi s'engager pour la ville apaisée en 2023 ?**

Argumentaire 1 : **Une démarche de quartier pour apaiser la ville**

Argumentaire 2 : **Bien vivre dans son quartier**

Argumentaire 3 : **La réduction de l'excès automobile**

Argumentaire 4 : **Pour des villes et des villages à 30km/h**

Argumentaire 5 : **Développer des alternatives principales et leur usage**

Mobilisons-nous pour construire ensemble les villes de l'avenir !

